



## Prix de recherche 2019 SFETD / Fondation APICIL

# « Les stratégies innovantes au service des patients douloureux »

*Dotation : 15 000 €*

### **OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Ce prix a pour objectif de soutenir la recherche dans le champ de la douleur.

### **CRITÈRES DE LA RECHERCHE**

Les projets doivent obéir aux critères suivants :

- Constituer un apport dans le champ de la douleur,
- Ouvrir vers des perspectives cliniques,
- Placer l'Humain au centre de la réflexion.

Les projets doivent en outre présenter :

- Un caractère d'innovation ou d'originalité,
- Une évaluation d'impact, quand elle est possible,
- Une méthodologie rigoureuse,
- Une définition en termes de budget, de délais de réalisation et de cadre d'intervention,
- Des objectifs précis.

### **ÉLIGIBILITÉ**

Ce prix doit permettre à un professionnel de santé (médical ou paramédical), un jeune chercheur scientifique en cours de thèse ou en stage postdoctoral, de réaliser, poursuivre ou achever un projet de recherche dans le domaine de la douleur.

Le candidat devra s'engager à effectuer la recherche sur une période maximale de 3 ans.

Le jury sera composé des membres du Conseil d'Administration de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) et d'un représentant de la Fondation APICIL.

### **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Le dossier de candidature comprendra :

- Le formulaire de candidature ci-après,
- Un bref curriculum vitae résumant titres et travaux,
- Une lettre du responsable du laboratoire de rattachement du candidat, ou, s'il ne s'agit pas d'une recherche universitaire, du chef de service où le candidat exerce,
- Le résumé du projet de recherche, avec toutes les rubriques renseignées (modèle ci-après)

**Le dossier complet doit être adressé avant le samedi 11 mai 2019 minuit, en version électronique au secrétariat administratif de la SFETD : [sofradol@club-internet.fr](mailto:sofradol@club-internet.fr)**

## **REMISE DU PRIX ET INCIDENCES**

La remise officielle du prix se fera lors du Congrès annuel de la SFETD le vendredi 29 novembre 2019 au palais des congrès de Strasbourg.

Le prix peut ne pas être attribué, si la qualité des dossiers de candidature est jugée insuffisante.

Le lauréat s'engage à :

- Communiquer à la Fondation APICIL et à la SFETD, à l'issue de sa recherche, un compte-rendu détaillé du travail effectué,
- Mentionner l'aide accordée par la SFETD et la Fondation APICIL dans toute publication et communication relative aux travaux effectués avec l'aide de ce prix,
- Présenter l'avancée de ses travaux lors congrès annuel de la SFETD 2020 à Lille.

## **RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE DU PRIX 2019 SFETD / Fondation APICIL**

Ce prix sera remis lors du Congrès annuel de la SFETD  
Le vendredi 29 novembre 2019 à Strasbourg

**Le résumé du projet de recherche ne doit pas dépasser 10 pages, bibliographie incluse**

### **1- Présentation du projet, incluant notamment :**

- La démarche dans laquelle s'inscrit le projet
  - \* Recherche clinique
  - \* Nature du projet
  - \* Autres points que le candidat juge importants relatifs à cette démarche
- Une revue de la littérature sur le champ de la recherche (avec bibliographie finale)
  - \* Ce qui a déjà été fait
  - \* État de la question à l'heure actuelle
- Une analyse des besoins
  - \* Manques actuels (de connaissance, en clinique, d'évaluation, autre)
  - \* Autres points que le candidat juge importants relatifs aux besoins
- Les objectifs de la recherche
  - \* Nature de ce qui va être recherché (problématique)
  - \* Formulation des hypothèses de recherche
  - \* Autres points que le candidat juge importants relatifs aux objectifs de recherche

### **2- Une présentation de la méthode de travail**

- Protocole de recherche
  - \* Plan de recherche
  - \* Méthode employée
  - \* Type de recueil des données
  - \* Choix des outils d'analyse
- La population concernée
  - \* Description de la population d'étude ou de la population auprès de laquelle la recherche va être conduite
  - \* Critères d'inclusion et d'exclusion
  - \* Cadres réglementaire et éthique dans lesquels la recherche va être menée (loi Huriet, CPP, CNIL...)
- Les personnes impliquées dans la recherche
  - \* Professionnels impliqués dans la mise en place de l'étude
  - \* Professionnels impliqués dans la réalisation du protocole de recherche
  - \* Professionnels impliqués dans le recueil des données
  - \* Professionnels impliqués dans l'analyse des résultats de l'étude
  - \* Autres personnes, le cas échéant

### **3- Perspectives de la recherche**

- Résultats escomptés
- Bénéfices attendus
  - \* Portée de la recherche
  - \* Types de bénéfices (avancées, perspectives cliniques...)

\* Population à qui peut profiter les résultats (patients, soignants, entourage...)

#### **4- Budget prévisionnel**

- Détail des postes à financer
  - \* Relatif aux personnes participant à la recherche
  - \* Relatif au matériel nécessaire
  - \* Relatif aux frais annexes
  
- Montants prévisionnels
  - \* Répartition par postes budgétaires